



**VERSAILLES**

# **Porchefontaine Conseil de quartier**

**Conseil de quartier du 11 janvier 2011  
COMPTE-RENDU**

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit, Vice-Président : Michel Lefevre

Collège des associations

Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, Stéphane Chambris de l'ACAPV, Agnès Savignac pour VEI, Bernard Jacob de l'Ordre de Malte, Marie-Madeleine Hooge de RESP, Nicolas Etiévant pour le CLAP53 ;

Collège des habitants

Antoine Divan, Jean-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, Laure Dispan de Floran, Isabelle Lallemand, André Montialoux, Francis Flamand, Caroline Prouff ;

Personnes désignées

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Tanguy de la Laurencie, Francis Naudin, Dominique Walgraeve, Christian Rey-Renaux, David Crépy ;

Absents excusés

Xavier Bloch pour l'ALEPP Bernard Jacob, Madame Bonnafond pour SOS Victimes 78, Bernadette Perrutel de Sesakinoufo, Janine Meurin, Thomas de Wailly  
Membre de l'opposition : Danielle Legué ;

Invitées présentes

Katy Vanstaevel, directrice de la Maison de Quartier, Marie-Jo Jacquey de l'Echo des Nouettes.

- : -

Martine Schmit renouvelle oralement ses vœux au Conseil et remercie tous ceux qui lui ont répondu. Elle rappelle l'importance du rôle de relais de ses membres et de ne pas hésiter à lui faire part ainsi qu'à Michel Lefèvre de tout sujet concernant le quartier et la ville. Elle fait part aux membres du Conseil de la visite, lors de la dernière permanence, d'un représentant d'une fédération de parents d'élèves au sujet de l'implantation d'une antenne relais et demande de bien vouloir les accueillir après la présentation de l'enquête sur l'impact des voies ferrées.

## ORDRE DU JOUR

**I - Le compte-rendu** du conseil du 9 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

### **II - Calendrier** des prochains Conseils et permanences

- Conseils : Mardi 8 mars, mardi 26 avril, mardi 7 juin, jeudi 7 juillet, jeudi 8 septembre
- Permanences : samedi 12 février : Agnès Savignac, Nadia Vargas, André Montialoux, Martine Schmit  
samedi 12 mars : Jehan-Philippe Leroy, Pierre Arnaud

### **III - Synthèse des questionnaires SNCF** et compte rendu de la réunion publique du 27 novembre

Pierre Arnaud, Christian Rey-Renaux et Francis Flamand présentent en images l'analyse et la synthèse du questionnaire « La vie à Porchefontaine au voisinage des voies ferrées » proposé à un millier de riverains des voies : questions sur l'abattage des arbres le long des voies, questions ouvertes sur l'entretien du talus, sur l'aspect sécurité et les nuisances.

#### Etat des lieux :

Les infrastructures ont peu évolué depuis Paris-Chartres en 1849, l'électrification en 1938 et la création du RER C en 1976. Elles sont anciennes, inadaptées au trafic actuel et complexes. Des services très variés empruntent les voies Paris-Chartres :

- TER vers le Mans, Nogent le Rotrou et Chartres,
- trains intercités vers Granville, très bruyants
- Transilien vers Dreux, Rambouillet et Mantes,
- RER C vers Quentin en Yvelines
- TGV Marseille Le Havre
- RER C vers Versailles Chantiers
- Trains de fret.

On estime entre 500 et 550 trains par jour sur les 19 heures de service, soit 1 train toutes les 2 minutes en moyenne, 100 à 120 trains par jour sur la grande ceinture (RER C).

La synthèse des questionnaires met en évidence un sujet qui tient à cœur pour une enquête par correspondance. En effet, La réponse des habitants a été massive (20%), avec 203 réponses reçues et un taux de réponse atteignant 40% dans certaines rues (Pierre Curie, Girardon, Deroisin et une partie d'Yves Le Coz). Les résidents des pavillons ont davantage répondu que ceux des appartements (à nombre égal de logements, 62 % des réponses contre 38%).

Au total, 3 500 données à traiter.

Une très large majorité est opposée à l'abattage (coupe à blanc) qui supprime l'écran visuel et phonique que constitue le rideau d'arbres mais, pour certains riverains, il annule le risque de chute de branches ou d'arbres.

#### Résultats concernant la végétation des talus :

1. les habitants souhaitent (80% des réponses) qu'une végétation soit maintenue sur les talus des voies ferrées, de préférence à feuillage persistant et de taille moyenne.
2. la plupart des habitants ont fortement désapprouvé la dernière campagne d'abattage, en 2009 : coupes à blanc, abandon sur place des déchets de coupe et absence totale d'information préalable des riverains. Ils souhaitent donc :

- que la végétation des talus soit entretenue régulièrement
- être informés avant les coupes
- que les coupes soient débitées et évacuées.

3. Ils sont prêts à participer directement à l'entretien de la végétation des talus, si on les y autorise, par exemple au moyen de conventions équitables avec la SNCF.

#### Résultats concernant l'aspect visuel et la sécurité :

38% des habitants estiment que la voie ferrée génère chez eux de l'insécurité : essentiellement l'intrusion. Ils souhaitent que les clôtures et accès soient remis en état, pour limiter ce risque, aux frais de RFF.

Ils souhaitent que non seulement les talus, mais aussi les ouvrages (ponts et gare) actuellement jugés tristes, sales, tagués, et même dangereux (éclats de pierre des ponts), soient entretenus ou supprimés (par ex : l'ancien poste d'aiguillage).

#### Résultats concernant les nuisances :

1. 80% des habitants se plaignent du bruit des voies ferrées, perçu comme "insupportable" par 19% d'entre eux. Pour certains, il s'agit d'une question de santé publique, car les habitants seraient exposés à des niveaux de bruit dépassant les normes : des mesures de bruit sont demandées.
2. Seconde nuisance la plus ressentie : les vibrations (69%) ensuite les déchets (18%).
3. Les habitants font de nombreuses suggestions pour lutter contre le bruit :
  - ralentir les trains
  - modifier les couloirs de circulation (les trains bruyants circulant en effet sur la voie externe)
  - améliorer la qualité des équipements (rails, aiguillages, ballast, tabliers de ponts) et du matériel roulant
  - supprimer les "klaxon" ainsi que les annonces de nuit à la gare
  - édifier un mur anti-bruit : suggestion la plus fréquemment citée (45%) et déclinée sous différentes variantes.

#### Réunion publique le 27 novembre 2010

Une soixantaine de personnes était présente pour l'**exposé des résultats** de l'enquête à la Maison de Quartier, Salle Delavaud, pour écouter mais aussi pour débattre et exprimer de vive voix témoignages et propositions.

Les débats ont été constructifs. Les nuisances sonores ont été considérées comme un problème de santé publique qui doit faire l'objet d'une prise en charge par l'Etat. Depuis la transposition en 2002 d'une directive européenne l'établissement de cartes stratégiques de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement est imposé. Versailles est fortement affectée par cette nuisance du bruit ferroviaire : pour 2.799 habitants on dépasse les 75 décibels.

La loi Grenelle du 12/07/2010 impose à RFF/SNCF une réduction du bruit dans l'environnement en adaptant matériel et réseaux.

Des actions locales, des pétitions avaient été menées par le passé sans aboutir à des actions concrètes. On espère que cette fois-ci, les choses vont bouger, notamment par l'intermédiaire des conventions SNCF-municipalités et la commission inter-gares.

Conscients d'avoir créé une attente, une note de synthèse complète sera présentée au Maire par La Présidente et une information communiquée aux habitants qui ont répondu au questionnaire. Des solutions rapides et peu coûteuses semblent pouvoir être mises en œuvre, d'autres prendront plus de temps.

Enfin, Versailles est la seule commune affectée par un gros trafic de trains qui ne dispose pas jusqu'à présent de convention de gestion/entretien des talus.

#### **IV – Projet d'implantation d'une antenne relais près de l'école Yves le Coz**

Le Conseil accueille des représentants des trois fédérations des parents d'élèves du groupe scolaire Yves Le Coz souhaitant informer le Conseil et faire part de leurs craintes face au projet d'installation d'une antenne relais Orange sur un bâtiment du Conseil Général à proximité immédiate de l'école ainsi que du centre maternel.

La décision de refus de la Mairie, qui a demandé l'installation d'un système de précaution, a été attaquée par Orange. Les fédérations s'étonnent de l'installation d'une nouvelle antenne alors qu'il en existe plusieurs autres et que la réception est correcte.

Une lettre d'information commune a été diffusée aux parents d'élèves et les fédérations demandent au Conseil de quartier son avis pour trouver une solution.

Un Conseiller recommande de consulter la déclaration de travaux qui devrait indiquer le matériel installé et la direction choisie pour le cône d'émission des ondes. Un deuxième précise que le dossier Orange devrait avoir reçu une validation des autorités sanitaires et qu'il doit être possible de la consulter. Par ailleurs, les fédérations nationales de parents d'élèves disposent vraisemblablement de dossiers sur le sujet et devraient être interrogées. Un troisième recommande de consulter une société, située rue Lamartine, qui s'occupe des implantations d'antennes. Une dernière personne évoque l'action des associations de consommateurs sur le sujet (UFC Que choisir ? 50 millions de consommateurs, ...)

Un membre du Conseil émet le souhait que, d'une façon générale, tout Conseil de quartier soit informé avant la presse des déclarations de travaux sur les sujets sensibles intéressant les habitants d'un quartier (antennes, panneaux publicitaires, ...)

La Présidente précise qu'une réunion d'information sur ce contentieux est prévue, à l'école Yves Le Coz, le 18 janvier, avec les fédérations de parents d'élèves de l'école, la Direction et des représentants concernés de la Ville.

#### **V - Fête de quartier**

Un petit groupe de conseillers propose d'organiser une fête de quartier, qui associerait les commerçants, avec animations de rue, spectacle et grand rassemblement sur la place du marché.

Les membres du Conseil expriment leur accord sur le principe et se prononcent en majorité pour une date en septembre.

Commissions impliquées : Communication, Commerce, Circulation, Animation ; toute bonne volonté est bienvenue.

#### **VI – Compte rendu des permanences des 11 décembre et 8 janvier**

11 décembre : assurée par Martine Schmit et Jean-Paul Neveux qui ont reçu quatre personnes :

- Deux personnes souhaitent l'aménagement du carrefour Célestins/ Le Coz afin de réduire la vitesse des véhicules et de protéger les piétons. Il nous est remis un constat en image des difficultés de ce carrefour ainsi qu'un projet d'aménagement qui sera transmis à la commission circulation.

La même personne signale que l'élagage n'est pas régulièrement fait par nombre de propriétaires du quartier et qu'il n'est pas acceptable de ne pouvoir circuler sur les trottoirs notamment par temps de pluie

ou de neige. Il rappelle l'arrêté du 21 juillet 2008 et constate qu'il n'est pas respecté. Nous en aviserons les services.

- Deux personnes signalent et demandent de rappeler aux habitants que chacun doit déneiger la partie de trottoir devant chez soi et signalent que, devant la Poste, une partie des trottoirs de la Maison de quartier et de l'Ecole Pierre Corneille (sur A. Sarrault) n'ont pas été déneigés et qu'ainsi c'était une vraie patinoire entre la porte de la crèche et celle de la maison de quartier. Les services en ont été immédiatement avisés et en ont tenu compte.

- Il est à nouveau signalé que, rue Pierre Curie, des encombrants professionnels occupent une grande partie du trottoir et constituent un danger (nombreux éclats de verre jonchent le trottoir), notamment pour les enfants qui empruntent la rue pour se rendre à l'école, comme pour les personnes qui ont des difficultés visuelles. Les services de Versailles Grand Parc vont intervenir.

Le Conseil de quartier tient à rappeler que les jours et horaires de ramassage des encombrants sont parfaitement connus de tous et qu'il est facile de se renseigner et demandent donc à tous de les respecter.

. 8 janvier : Martine Schmit, Christian Rey Renaux, Antoine Divan. Plusieurs visites dont :

- un représentant de la LIPE, fédération de parents d'élèves du Groupe scolaire Yves Le Coz au sujet de l'implantation d'une antenne relais.

- une mère de famille de la Roseraie dont les enfants sont scolarisés à Vauban qui signale que le feu assurant la protection du passage piétons est trop long, ce qui incite à traverser après avoir attendu un bon moment et que le dos d'âne situé devant le 108-114 avenue de Paris n'est pas assez haut et trop près de l'entrée, qu'il n'est pas marqué au sol pour les automobilistes et donc très dangereux

- l'éclairage installé sous le pont SNCF de l'avenue de Porchefontaine est trop faible.

## VII - Questions diverses - Informations – Réponses aux questions

- La Poste : de problèmes sérieux d'acheminement du courrier (en provenance de banques, impôts, Sevesc, ..) sur le quartier sont signalés ainsi que les horaires d'ouverture du bureau de poste non respectés. Les Conseillers soulignent que Porchefontaine a besoin de ce bureau de poste qui semble menacé et souhaite que le dossier soit approfondi.

- Demande d'installation d'un ou plusieurs bancs au long de la rue Albert Sarraut, facilitant ainsi l'accès aux commerces du centre du quartier.

Martine Schmit informe le Conseil des points suivants :

- Le compte rendu de la Commission circulation sur le **contre sens rue Molière** a été transmis aux services

- A la suite du déplacement de l'arrêt du bus B, des **stationnements rue Coste vont être créés**, et **la réfection chaussée** est faite aux frais du constructeur de l'immeuble

. Comme demandé, **des places de stationnement ont été neutralisées**, le 7 décembre, **chemin du Cordon** afin de faciliter le virage des gros camions ayant emprunté les rues du quartier

. **Nuisances Pavillon d'Elvire** : M. le Maire de Viroflay, sensibilisé à cette question, a mis en place des actions qui devraient notablement améliorer la situation

- . **Rénovation de la halte de Porchefontaine** : à notre demande un courrier de demande de mise en accessibilité de la halte de Porchefontaine a été adressé par le Président de Versailles Grand Parc, François de Mazières, au STIF et à la SNCF le 7 décembre
- . **Le Conseil de quartier de Chantiers, d'accord pour travailler sur le découpage** des quartiers Chantiers-Porchefontaine, a constitué un groupe qui travaillera avec la commission urbanisme sur le sujet
- . Révision partielle du PLU : la 2<sup>ème</sup> réunion publique a eu lieu début janvier
- . **A 86** : mise en service de la section reliant Rueil au Pont Colbert en 10 mn le 9 janvier
- . Installation rue Yves Le Coz d'une société, un des leaders de logiciels de jeux vidéo (500 personnes)
- . La **demande de signalisation des marches du jardin** a été prise en compte, et devrait être réalisée prochainement
- . **Composteurs** : Versailles Grand Parc a lancé en septembre une campagne de promotion du compostage domestique afin de doter les foyers intéressés de composteurs de 400 litres en bois ou en plastique. La délivrance d'un composteur est subordonnée à l'assistance à une réunion d'information limitée à 50 personnes. La prochaine est fixée au 25 mars à 20h à l'hôtel de ville, salle Montgolfier. Il faut s'y inscrire par mail : [environnement@grandparc.fr](mailto:environnement@grandparc.fr) ou par tél 0800 264 524.
- . **Roland Garros** : l'actuel site parisien du tournoi de tennis est trop petit. Il doit s'étendre ou partir à Gonesse, Marne la Vallée ou Versailles. La ville a présenté son projet d'accueil qui a séduit les dirigeants de la FFT par sa qualité, l'emplacement, l'accès routier et ferroviaire.
- . Le Conseil est favorable à la proposition de la Présidente de recevoir le Président de l'Office de Tourisme lors d'un prochain conseil.

- :-

Fin de la réunion : 23 h 20